

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACT PRESSE :

OPCALIA : Jean-Paul AMARY / 06 07 30 73 79 – 01 43 61 23 38

E-mail : jean-paul@amary.com

CNEP : Nathalie MATAN / 06 20 98 69 02 / 01 42 83 58 50

Email : contact@press-office.fr

Secteur Esthétique Parfumerie

OPCALIA publie les premiers résultats d'une étude sur l'économie, l'emploi, les métiers et les qualifications

L'étude menée aux côtés de la CNEP par le CREDOC met en évidence la croissance économique exceptionnelle du secteur, une évolution importante du nombre de salariés diplômés mais les premiers éléments de l'enquête auprès des professionnels évoquent la difficulté de recruter du personnel qualifié de formation supérieure

Paris, le 10 mars 2008 – **OPCALIA, aux côtés de La CNEP (Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie) , mène actuellement une étude, confiée au Crédoc, visant à connaître l'appareil économique du secteur ainsi que la structure de l'emploi, des métiers et des qualifications du secteur Esthétique-Parfumerie. Les premiers éléments de cette étude, dévoilés lors du Mondial du SPA & Beauté, mettent en évidence la croissance économique exceptionnelle du marché de la « Beauté et du Bien être » et l'évolution importante du nombre de salariés diplômés, quatre fois plus en dix ans. Selon les premiers éléments de l'enquête réalisés auprès des professionnels, de nombreuses entreprises du secteur auraient des difficultés à recruter du personnel qualifié de formation supérieure.**

Le premier volet de l'étude Crédoc réalisée sur des bases chiffrées INSEE acquises entre 1993 et 2005 met en lumière l'extraordinaire développement de la demande en « soins de beauté » qui a cru de 6,6% entre 1997 et 2006 soit six fois plus que l'ensemble des

services personnels. Entre 1981 et 1997 la croissance de ce secteur n'avait été que de 3,5% et de seulement 1,1% entre 1960 et 1981.

Sur le plan de l'emploi, l'étude met en évidence que dans le secteur « soins de beauté », le taux de féminisation est avec 98% proche de la saturation et que la moitié des employés ont moins de 35 ans. L'étude souligne que le poids de l'Ile de France en termes d'effectifs représente une part croissante avec 1/3 des effectifs de la profession en 2005 contre 1/5 en 1993 ; le temps partiel dans la profession reste quant à lui, stable avec ¼ des effectifs. L'étude souligne une forte croissance des effectifs du secteur avec près de 29 000 employées en 2005.

Par ailleurs, sur le plan des diplômes on constate une évolution du nombre de salariés titulaires d'un diplôme supérieur du type BAC, BAC PRO et BREVET PRO (36%) et une stabilité de ceux titulaires d'un CAP/BEP (38%) et cela bien qu'à la lumière des premiers entretiens réalisés, l'ensemble des professionnels interrogés effectuent une majorité d'embauches au niveau CAP. Les professionnels évoquent aussi un problème de cohérence entre les différents diplômes CAP et BP et soulignent un problème d'adéquation entre les diplômes et le milieu professionnel principalement au niveau de la vente et des massages. Dans ce contexte, certains d'entre eux déclarent qu'ils ont des difficultés à trouver des esthéticiennes de niveau BTS et pensent que la meilleure insertion professionnelle est permise par le BP.

Aujourd'hui le CAP reste la principale formation au métier d'esthéticienne

En 2005, 476 établissements formaient au métier d'esthéticienne. Les 236 écoles formant au CAP Esthétique-cosmétique (soins esthétique, conseils, vente) représentaient 50% des établissements ; les 94 écoles préparant au BP Esthétique-Cosmétique-Parfumerie, créé en 2003, 20% ; les 76 écoles formant au BAC PRO Cosmétique-Parfumerie, 16% ; et enfin les 70 écoles assurant la formation BTS Esthétique – Cosmétique, créé en 2000, 15%.

Cependant, l'étude fait apparaître que le secteur compte 4 fois plus de diplômés en 10 ans et que les régions les plus pourvues en établissements formant au métier d'esthéticienne sont la région parisienne, la région PACA, la région Rhône Alpes et le Nord pas de calais.

Commentant cette annonce, Régine Ferrere, Déléguée Générale CNEP déclare : *Avec un taux de croissance du chiffre d'affaire en constante évolution depuis plusieurs années, notre secteur connaît une mutation importante. Pour conduire efficacement l'évolution de nos métiers, il nous est apparu indispensable de mieux connaître l'appareil économique et la structure de l'emploi, des métiers et des qualifications de notre secteur. Aussi, sachant que la formation des esthéticiennes est le socle de notre profession, nous avons confié à OPCALIA le soin de nous accompagner dans cette démarche.*

De son côté, Yves Hinnekint, Directeur d'OPCALIA, déclare : *l'accompagnement des secteurs professionnels fait partie des priorités d'OPCALIA. Le secteur de l'Esthétique - Parfumerie connaît une croissance importante et une mutation dont la réussite passe par une professionnalisation accrue. Dans ce contexte, Il nous est donc apparu naturel d'accompagner la Confédération Nationale de l'Esthétique parfumerie dans cette étude qui va nous fournir les bases solides pour orienter la formation des salariés du secteur.*

Le premier volet de cette étude est disponible auprès de notre service de presse :
Jean-Paul Amary / 01 43 61 23 38 / jpa@amary.com.

A PROPOS DE LA CNEP (www.cnep-france.fr)

La CNEP, Confédération Nationale de l'Esthétique Parfumerie est une organisation patronale constituée de cinq organisations professionnelles : FFEEP Fédération Française des Ecoles d'Esthétique Parfumerie ; UME Union des Marques de l'Institut et du SPA ; CSME Chambre Syndicale du Matériel Esthétique ; UPB Union des Professionnels de la Beauté (Instituts et SPA) ; SNPBC Syndicat National des Professionnels du Bronzage en Cabine

Cette organisation unique en filières d'activités au sein de la même branche permet à la CNEP, en parlant d'une seule et même voix, de mieux défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics et d'accompagner sa mutation vers les métiers du bien être et du Spa.

Le secteur de l'esthétique parfumerie représente environ 20 000 entreprises et 50 000 emplois. Le champ d'activité est large et diversifié : artisans, Spas, instituts de beauté avec parfumerie, réseaux de distribution des marques, centres de bronzage. La branche regroupe l'artisanat et le commerce qui comptent diverses organisations professionnelles.

La CNEP représente 70% des fabricants de produits cosmétiques distribués dans le réseau Instituts de Beauté - Spa.

A PROPOS D'OPCALIA (www.opcalia.com)

OPCALIA est un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) - interbranches, interprofessionnel et interrégional - au titre de la formation professionnelle. Il finance la formation des salariés via différentes mesures : plan de formation, contrats et périodes de professionnalisation, DIF, bilans de compétences, VAE.

- Définition et mise en oeuvre de projets de formation ;*
- Ingénierie financière : articulation des différentes mesures de formation, cofinancements publics...;*
- Simplification administrative et financière ;*
- Service d'informations juridiques sur la formation ;*
- Mise à disposition d'outils d'information, d'aide à la décision...*

Né de la fusion de l'OPCIB (« Organisme Paritaire Collecteur Interbranches ») et de l'IPCO (« Instance Paritaire de Coordination des OPCAREG »), accord du 27 janvier 2006, OPCALIA articule politiques de branches et politiques territoriales.

OPCALIA est le 3ème acteur national en matière de gestion de la formation professionnelle continue et, représente 45 000 entreprises adhérentes qui emploient 1,6 millions de salariés, 376M€ collectés au titre de la formation professionnelle en 2007 et 19 branches professionnelles et secteurs d'activité.

OPCALIA s'appuie sur un réseau de 27 opérateurs régionaux et de branche répartis sur tout le territoire avec un effectif de 550 collaborateurs.